



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

enjeux de la francophonie

Question au Gouvernement n° 118

Texte de la question

ENJEUX DE LA FRANCOPHONIE

M. le président. La parole est à M. Jacques Krabal, pour le groupe La République en marche.

M. Jacques Krabal. Monsieur le Premier ministre, lors des journées du patrimoine, le Président de la République, accompagné de Mme la ministre de la culture et de Stéphane Bern (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*), a annoncé que le château royal de Villers-Cotterêts serait restauré pour devenir le cœur de la francophonie.

M. Fabien Di Filippo. Le roi Macron !

M. Pierre Cordier. Emmanuel Ier !

M. Jacques Krabal. En 1539, avec les ordonnances – déjà – de Villers-Cotterêts, François Ier a permis le remplacement du latin par la langue française dans les actes officiels ; le français est ensuite devenu notre langue. Depuis cinq ans, j'interviens sur ce sujet. C'est une décision importante pour Villers-Cotterêts, pour l'Aisne, pour notre région, comme pour l'attractivité et le développement de notre ruralité. Cette décision devrait nous réjouir et nous rassembler tous.

M. Laurent Furst. La question !

M. Jacques Krabal. Cet engagement est exceptionnel pour la francophonie. C'est un acte fort pour les 84 États membres, pour les 800 alliances françaises et pour ses 280 millions de locuteurs. Si la francophonie est d'essence linguistique et culturelle, avec ses valeurs universelles et le respect de la diversité, elle doit être aussi une nécessité économique contre la pauvreté, au service du droit des femmes, de la lutte contre le terrorisme et de la paix dans le monde.

M. Fabien Di Filippo. On aura tout vu !

M. Jacques Krabal. C'est ce qu'a exprimé Emmanuel Macron à la secrétaire générale de l'OIF, l'Organisation internationale de la francophonie, Michaëlle Jean, puis devant les diplomates et, hier encore, face à l'Assemblée des Français de l'étranger : oui, la francophonie politique doit s'affirmer au cours de cette législature !

Monsieur le Premier ministre, comment œuvrer pour que notre langue regagne de l'influence ?

M. Aurélien Pradié. Avec les bibliothèques ?

M. Jacques Krabal. Comment, avec le potentiel immense de la francophonie, peser dans les institutions internationales et relever les défis d'une mondialisation plus humaine ? Quels doivent être le rôle et le cap des parlementaires de la section française et des groupes d'amitié, pour porter concrètement, avec vous, le développement et le rayonnement de la francophonie dans le monde entier ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Qu'est-ce qui réunit le Sénégalais Léopold Sédar Senghor, l'Icaunais Pierre Larousse, le Cajun Zachary Richard, le Valdôtain Émile Chanoux, l'Algérien Kamel Daoud et le Premier ministre français Édouard Philippe ? (*Sourires.*)

M. Aurélien Pradié. Jupiter ?

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . L'amour de la langue française, de ses mots et de son point de vue sur le monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*) Et je crois que cette langue, que nous avons en partage avec de nombreux peuples sur les cinq continents, composante de notre histoire, de notre identité mais aussi de notre avenir,...

M. Aurélien Pradié. Les chevilles gonflent !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État. ...peut nous réunir très largement, sur tous les bancs de cette assemblée.

Dans votre circonscription, monsieur le député, à Villers-Cotterêts, le 17 mars dernier, le Président de la République s'est engagé :...

M. Aurélien Pradié. On comprend mieux !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Étatun grand plan pour la langue française et le plurilinguisme sera construit, avec vous.

M. Thibault Bazin. C'est le ministre qui a écrit la question !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Comment faire une véritable chance de ces atouts, de ces 84 États et gouvernements engagés dans la francophonie, de ces centaines de millions de locuteurs ?

C'est naturellement avec vous que nous souhaitons écrire tout cela, avec la section française de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, avec Françoise Nyssen, ministre de la culture, avec Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale.

M. David Habib. Blanquer ? Il est foutu !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . L'enjeu est de taille. Clin d'œil à Jean-Yves Le Drian, j'ai envie de vous renvoyer au groupe breton Tri Yann, pour qui la francophonie « n'a pas de papiers ». Elle n'existe que si à chaque génération, des hommes se reconnaissent francophones. À cette heure, des enfants naissent en francophonie. Seront-ils francophones ? « Nul ne le sait... À chacun, l'âge venu, la découverte... ou l'ignorance ! » Faisons en sorte, ensemble, que ce soit la découverte plutôt que l'ignorance ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LC.*)

M. Aurélien Pradié. N'importe quoi !

Données clés

Auteur : [M. Jacques Krabal](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 118

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 octobre 2017](#)